



Michel DUQUESNE,



Cher(e) adhérent(e),

Une nouvelle fois votre section ovine/caprine du GDS vous guide dans le suivi sanitaire de votre élevage, en vous proposant des articles d'actualité que je vous laisse découvrir au fil de votre lecture.

2023 a été marquée par le lancement du Pack Premium. Malgré son démarrage timide, les retours sont plus que positifs. Les visites terrain de votre conseillère spécialisée sont d'ailleurs particulièrement appréciées. Cela laisse envisager une bonne dynamique de développement.

Nous avons profité des événements du mois d'août pour vous présenter cette nouveauté. Malgré une météo

peu clémente, l'équipe du GDS était en effet présente pour échanger avec vous lors des Foires aux moutons de Gavray et Jobourg.

Ce fut également l'occasion de vous faire part des thèmes des formations de l'automne. Malheureusement, ces dernières ne vous ont pas mobilisés autant que d'habitude. N'hésitez pas à nous transmettre vos besoins et attentes pour les prochaines sessions. De cette manière, le Conseil d'Administration pourra statuer sur l'orientation à prendre pour les formations futures (nombre de sessions, thématiques, etc.).

Belle et heureuse année 2024, santé pour vous, vos proches et vos élevages.



Sommaire

DU CÔTÉ SANITAIRE

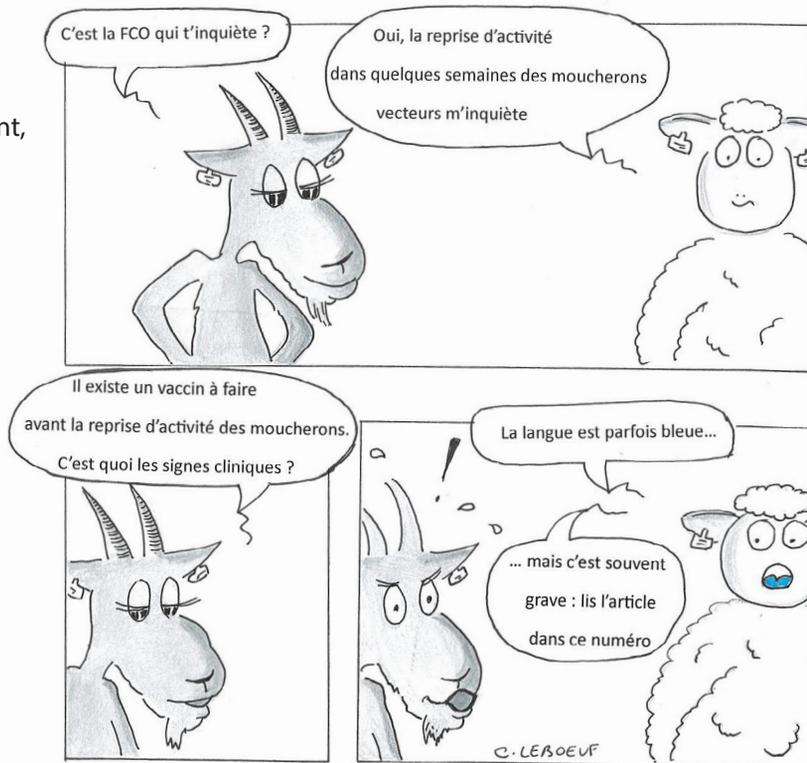
La FCO menace à nouveau les troupeaux de moutons..... 3

La Fièvre Q en élevage caprin : risque d'avortement, mais risque aussi pour les personnes..... 4

LE COIN DES BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques pour éviter une contamination Staphylococcus Aureus..5

l'actu en dessin



La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)

menace à nouveau les troupeaux de moutons



Plusieurs cas cliniques de FCO dus au virus de type 8 (FCO 8) sont apparus chez des ovins et des bovins depuis début août 2023 dans le sud du Massif central. Initialement localisée à quelques communes, la maladie s'est propagée en quelques mois à 25 départements du centre et du sud-ouest de la France. Le reste de la France risque d'être touché au cours de l'année 2024.

Une réapparition de la maladie qui interroge

Le virus de la Fièvre Catarrhale Ovine est transmis par la piqûre de certains moucherons (Culicoides). Ces insectes peuvent être actifs tout au long de l'année, notamment lors d'hiver doux.

Depuis sa réapparition en France en 2015, le virus de type 8 continuait à circuler à bas bruit. Jusqu'à présent de rares cas d'animaux infectés tombaient malades et ils présentaient le plus souvent des signes bénins.

Actuellement, la gravité des symptômes et la mortalité associée, y compris chez les adultes, interrogent. En effet, cette situation est inhabituelle pour la FCO 8. C'est pourquoi des travaux sont en cours. Ils visent notamment à évaluer si d'autres causes sont en même temps présentes ou s'il s'agit d'une réapparition de la maladie avec une souche de virus de type 8 plus « méchante ».

Des symptômes, qui peuvent être sévères

Les moutons atteints peuvent présenter :

- De l'hyperthermie jusqu'à 42 °C, accompagnée d'abattement, d'une baisse de l'appétit et d'un amaigrissement ;
- Une forte salivation due à la présence d'ulcères sur les gencives et à l'intérieur des lèvres ;
- Des écoulements et des ulcères au niveau des naseaux, une respiration difficile et accélérée ;
- Des muqueuses oculaires rouges ;
- Une tête enflée au niveau des lèvres, des paupières, des oreilles et de l'auge ;
- Une langue bleue et enflée ;
- Une démarche raide, voire des boiteries.

Jusqu'à un tiers des ovins d'un troupeau peuvent être malades et nécessiter des soins. Certains ovins en meurent, y compris des adultes.

Des conséquences possibles sur la reproduction

Lors d'atteinte des moutons en période de reproduction, d'autres signes peuvent s'ajouter :

- Des brebis vides ou avec moins d'agneaux ;
- Des avortements ;
- Des béliers moins fertiles, voire stériles ;
- Une augmentation de la mortalité des agneaux.



Mouton atteint de FCO

Une maladie à déclaration obligatoire

En cas de suspicion, l'éleveur doit contacter son vétérinaire, qui fera des prélèvements pour la recherche du virus et en informera la DDPP.

Lors de résultat positif, le troupeau atteint n'est soumis à aucune restriction de mouvements de ses moutons, en dehors de l'export hors de la France ou de règlements spécifiques de certains concours.

Vacciner son troupeau dès le début d'année

Avec la reprise d'activité des moucherons consécutive à la hausse des températures, la FCO risque d'atteindre la Manche dès le premier semestre 2024.

Pour éviter que ses moutons tombent malades et avant la prochaine saison de lutte, il est très fortement conseillé de les vacciner, y compris les béliers. Les vaccins actuellement commercialisés semblent pleinement efficaces contre ce nouveau type 8. Cette vaccination peut être effectuée par l'éleveur, si elle ne doit pas être certifiée (export, concours).

Pendant la période d'activité des moucherons, des traitements insecticides réguliers peuvent être appliqués sur les moutons non vaccinés, mais leur efficacité semble réduite.

La nouvelle FCO 8 entraîne des conséquences économiques importantes dans les troupes atteintes. N'attendez pas son arrivée, réservez dès maintenant vos doses de vaccin auprès de votre vétérinaire.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50

Le saviez-vous ?

Des cas de FCO de type 3 apparus dans le nord de l'Europe !

Depuis fin septembre des cas de FCO de type 3 se sont déclarés aux Pays-Bas. Début décembre le nombre de cas dépassait les 4 000 ! Les pays voisins : l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni répertorient aussi quelques cas. Vu sa vitesse de diffusion cet automne, ce type 3 pourrait atteindre la France en 2024.

Les symptômes de la maladie sont les mêmes que ceux avec le nouveau type 8, mais semblent encore plus sévères.

Aucun vaccin contre ce type 3 n'est actuellement disponible.





La Fièvre Q en élevage caprin : risque d'avortement, mais risque aussi pour les personnes

La Fièvre Q est une des causes principales d'avortement chez les ruminants. Chez les caprins, elle est souvent la première cause d'avortement infectieux et est deux fois plus fréquente que chez les bovins. En plus d'être à l'origine de répercussions économiques, cette maladie est potentiellement dangereuse chez certaines personnes pouvant être infectées.

Des conséquences importantes sur la reproduction

La Fièvre Q sera suspectée sur les femelles reproductrices lors :

- D'avortements en fin de gestation ;
- De la naissance de chevreaux prématurés ou chétifs ;
- D'une recrudescence de la mortalité des chevreaux nouveau-nés.

Pour confirmer cette suspicion, la bactérie responsable de la Fièvre Q peut être recherchée sur l'avorton ou la délivrance ou les sécrétions génitales de l'avortée, qui sera isolée. Dans le cadre du protocole de diagnostic différentiel des causes d'avortement, le GDS 50 peut participer financièrement aux frais d'analyses.

Une bactérie très résistante dans l'environnement

Les femelles porteuses de l'agent de la Fièvre Q en excrètent par les voies génitales, lors des mises-bas, et encore plus lors d'avortement, et parfois aussi dans le lait ou les crottes.

Cette bactérie peut survivre plusieurs semaines dans des aérosols, plusieurs mois dans des poussières ou le sol. Elle résiste à la chaleur, au dessèchement, aux ultraviolets et aux désinfectants classiques.

Les caprins et les personnes se contaminent en respirant de l'air contaminé.

Des précautions à prendre dans les élevages touchés

Les délivrances, notamment des avortées, doivent être détruites (enfouissement dans un trou avec de la chaux) et les avortons protégés dans l'attente du

passage de l'équarrisseur (bac ou congélateur). Les fumiers peuvent être décontaminés par le compostage. On évitera de les épandre par temps venteux.

Une vaccination des femelles reproductrices est possible dès trois mois d'âge et doit être terminée au moins trois semaines avant la mise à la reproduction. Elle permet de réduire le risque d'avortement et l'excrétion de la bactérie dans le lait, les sécrétions génitales, les crottes et la délivrance.

Des cas parfois graves chez les personnes contaminées

Si l'infection humaine est souvent inapparente, elle peut parfois être à l'origine de séries de cas : pseudo-grippe, pneumonie ou hépatite, voire des fausses-couches. Ces cas peuvent évoluer vers une forme chronique invalidante et nécessiter une prise prolongée d'antibiotiques.

La vigilance des élevages accueillant du public à la ferme est recommandée

Les visiteurs, au même titre que les éleveurs et les intervenants dans l'élevage peuvent être contaminés par les caprins ou leur environnement. Il est donc important de savoir si la bactérie est présente dans l'élevage.

Dans tous les troupeaux accueillant du public, il est recommandé de :

- Limiter l'accès des gens à risque cardiaque ou vasculaire, femmes enceintes, personnes âgées ou immunodéprimées, surtout durant les périodes de mises-bas.



© GDS 50
Vigilance pour les établissements accueillant du public.

- Si les visites continuent pendant les périodes de mise-bas, les chèvres ne doivent pas être accessibles aux visiteurs.
- Appliquer strictement les précautions recommandées (cf. plus haut).

Si la fièvre Q est mise en évidence, il faut :

- Arrêter l'accueil du public dès la phase de suspicion ;
- Mettre en place une vaccination du cheptel ;
- Bâcher, composter ou inactiver les fumiers ;
- Renforcer les mesures d'hygiène.

L'accueil du public pourra reprendre après la fin des mise-bas et la vérification de l'arrêt de l'excrétion de la bactérie.

La fièvre Q est une maladie à ne pas prendre à la légère aussi bien pour la santé du troupeau que celle des personnes.

Jean-Marc Carbonière
Vétérinaire-Conseil GDS 50

Venez (re)découvrir le site internet du GDS, sorti en juin 2023. Vous y retrouverez notamment des informations sur la section (actualité, agenda) ainsi que des documents utiles tels que les tarifs vétérinaires par exemple.



Les bonnes pratiques pour éviter une contamination Staphylococcus Aureus



Dans le cadre du contrat « Producteurs fermiers », nous recherchons sur le lait mis en œuvre les quatre germes pathogènes dont le Staphylocoque à coagulase positive en systématique. Ce germe est un critère d'hygiène. Au-delà d'un certain seuil détecté dans les fromages au lait cru (> 100 00 UFC / g), l'entérotoxine produite par le staphylocoque doré (Staphylococcus Aureus) est recherchée.

La maîtrise de la contamination des staphylocoques dans les produits passe d'abord par l'application de bonnes pratiques afin de limiter la transmission dans le lait.

- Dépister et traiter précocement les mammites : tirer les premiers jets, réaliser des comptages cellulaires individuels, effectuer des bactériologies sur lait de mammites.
- Renforcer l'hygiène de traite : décontamination des trayons (pré-trempage / pré-moussage) avant la traite et post-trempage (désinfectant et cosmétique).
- Proscrire l'égouttage et limiter la surtraite afin d'éviter les lésions mammaires.

- Se laver les mains avant la traite et/ou porter des gants, si présence de gerçures : plaies, etc.

À savoir : le staphylocoque vit sur la peau.



Matière première

Lait



- Entretien de la machine à traire : contrôler sa machine à traire (intervalle max de 15 mois) et effectuer les préconisations liées à cette intervention (exemple : changement de manchons).

ATTENTION : nettoyer les orifices calibrés avant qu'ils soient encrassés.

- Pratiquer un bon nettoyage de la machine à traire en respectant les paramètres du TACT :
 - Température (fin de cycle > 35°C caprin et > 50°C en ovin),
 - Action mécanique (turbulence),
 - Concentration du produits (alternance acide/alcalin),
 - Temps (6 à 10 minutes).

- Entretien de la machine à traire : contrôler sa machine à traire (intervalle max de 15 mois) et effectuer les préconisations liées à cette intervention (exemple : changement de manchons).
- Favoriser le passage des animaux suspects en fin de traite (afin d'éviter des contaminations d'un animal infecté à un animal sain).
- Reformer les animaux incurables.
- Séparer les jeunes des mères lors de la période des mises bas.

Élodie HOUSTIN et Lucie TRUBLET
Conseillères sanitaire GDS 50

Adhérent GDS

Prise en charge à 75% du montant HT des analyses bactériologiques sur lait de mammité.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter la fiche technique sur le site internet : voir QR code page 4.



Le saviez-vous ?

Pour rappel, la réglementation impose l'absence d'entérotoxine produite par le staphylocoque doré (critère de sécurité) dans les produits finis car elle est responsable d'intoxications alimentaire (nausée, douleurs abdominales, chocs toxiques, etc.) En cas de présence, vous êtes dans l'obligation de prévenir la DDPP.



Comment sauver le maximum d'agneaux ?

Une nouvelle saison d'agnelages est en cours ou vient de commencer. Comment se préparer à accueillir ces agneaux dans de bonnes conditions et limiter les pertes ? C'est ce que nous avons vu début décembre lors des deux dernières formations organisées par le GDS à destination des adhérents. Retour sur les recommandations du Docteur vétérinaire Pierre Autef, qui est intervenu lors de ces journées.

Réanimer les agneaux peu vigoureux

Il faudra déjà réanimer les agneaux ayant souffert à la naissance :

- Libérer les voies respiratoires : suspendre l'agneau la tête en bas pendant quelques secondes, puis extraire les mucosités encombrant sa bouche et son nez. S'il a trop souffert, lui faire faire de légers mouvements de balancier, en le tenant par les pattes arrière.
- Stimuler la respiration : brin de paille introduit dans les narines, application d'eau froide sur la nuque, administration d'un médicament (type Dopram®) sur la langue, agneau positionné sur le ventre et présenté à sa mère.

Le colostrum, l'assurance vie de l'agneau

À la naissance, l'agneau est dépourvu d'anticorps et dispose de peu de réserves corporelles d'énergie. Il peut donc très rapidement mourir de refroidissement et / ou faire une maladie infectieuse.

Il est donc très important de lui donner rapidement un colostrum de qualité en quantité suffisante, qui lui apportera de l'énergie, des défenses contre les microbes et des minéraux et vitamines.

Un agneau doit absorber :

- Un volume de 200 à 400 ml de colostrum, soit environ 10 % de son poids ;
- Dans les 6 heures suivant sa naissance ;
- Dont le degré Brix mesuré au réfractomètre est supérieur à 22 %.

Le colostrum de bonne qualité peut être congelé dans des pots de 50 ml ou sous la forme de glaçons de 15 ml. Le décongeler dans un bain-marie à 37 °C. En distribuer au moins 50 ml par kilo de poids vif de l'agneau en deux buvées, en remplacement d'un mauvais colostrum.

Nourrir et réchauffer les agneaux en hypothermie

Au moindre doute prendre la température des jeunes agneaux. Si elle inférieure à 39°C, le sécher soigneusement. S'il est capable d'avaler, lui apporter 4 à 5 fois du colostrum de qualité dans les 24 premières heures de vie (ou du lait s'il est âgé de

plus d'un jour) à l'aide d'une sonde souple, reliée à un réservoir (type Pélican®).



Administration du colostrum à l'aide d'un pélican

Pour les agneaux incapables d'avaler, il faudra injecter du glucose isotonique en intrapéritonéale. Demander conseil à votre vétérinaire.

Le lait, le colostrum ou le glucose doivent être réchauffés à 39°C. Toujours nourrir ou apporter le glucose, avant de réchauffer l'agneau, pour éviter les crises d'épilepsie conduisant à sa mort.

Bloquer toutes les portes d'entrée des microbes

L'agneau doit recevoir des soins dès les premières heures de vie. Il faut notamment procéder à la désinfection systématique du cordon ombilical. Le mieux est de retourner le flacon contenant la solution désinfectante (teinture d'iode par exemple) pendant au moins 10 secondes sur le nombril. Eviter l'utilisation d'un pulvérisateur, qui ne permet pas au désinfectant, de pénétrer dans le cordon ; ni de bombe aérosol, qui emprisonne les microbes déjà présents.



Désinfection du cordon ombilical par trempage à la teinture d'iode

Attendre la seconde moitié de la première semaine de vie, pour poser la boucle à l'oreille sur un agneau suffisamment vigoureux. Désinfecter systématiquement les parties femelle et mâle de la boucle, la pince et l'oreille de l'agneau.

A la même période la coupe de la queue pourra se faire. Pour éviter les infections, utiliser des anneaux en caoutchouc de qualité non fissurés. Les queues coupées trop courtes (anus non recouvert totalement) présentent un risque accru de complications.

Renforcer l'hygiène des lieux de vie des agneaux

Pour limiter la pression microbienne :

- Mains et matériel propres pour les interventions lors des agnelages ;
- Agneaux placés dans des cases désinfectées après passage ;
- Entretien des litières : pailler matin et soir, température du paillot inférieure à 35 °C, assécher (superphosphate, Saniblanco®) ou modifier (Litterpure®, etc.).

Vacciner pour protéger les agneaux

Selon l'historique sanitaire de l'élevage les mères peuvent être vaccinées en fin de gestation (colibacilloses, ecthyma, entérotoxémie et tétanos, pasteurelloses, rouget), pour protéger leurs agneaux. Si les mères n'ont pas été vaccinées et qu'un risque sanitaire est présent, pensez à vacciner vos agneaux.

En raison de rupture régulière d'approvisionnement dans les vaccins, pensez à les commander suffisamment tôt les doses nécessaires. En cas de rupture prolongée d'un vaccin, demandez à votre vétérinaire quelles solutions alternatives sont possibles.

La production d'agneaux assure la rentabilité économique de l'élevage de moutons. Il est donc important de limiter les pertes en assurant leur survie. Il faut donc mettre en place un ensemble de bonnes pratiques, pour atteindre cet objectif.

Jean-Marc CARBONIERE
Vétérinaire-Conseil GDS 50



GDS *infos*



Du côté sanitaire p. 3
La FCO menace à nouveau les troupeaux de moutons

Sanitaire p. 4

La Fièvre Q en élevage caprin : risque d'avortement, mais risque aussi pour les personnes

Les bonnes pratiques p. 6

Comment sauver le maximum d'agneaux ?